

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique, s'est réuni au centre Anne Sylvestre, commune de CHAMPAGNE-SUR-SEINE, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical du SMICTOM le 07/11/2022

Délibération n°2022-07-11-01

Installation d'un délégué titulaire pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing, commune de Champagne-sur-Seine, et de deux délégués titulaires pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes d'Achères-la-Forêt

Délibération n°2022-07-11-02

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 1^{er} juillet 2022

Délibération n°2022-07-11-03

Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Délibération n°2022-07-11-04

Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) (avec modification de la durée d'amortissement des biens)

Délibération n°2022-07-11-05

Rattrapages d'amortissements sur exercices antérieurs

Délibération n°2022-07-11-06

Autorisation au Président de signer un marché de fourniture et livraison de véhicules de collecte de déchets ménagers

Délibération n°2022-07-11-07

Autorisation au Président de créer 5 emplois non permanents d'agents contractuels à temps complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activités

Délibération n°2022-07-11-08

Approbation du Rapport d'Activités 2021 du SIREDOM